

Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

Réunion du 25 mars 2025 à 8h30

Sur site et en visio-conférence

Présents :

Pour les représentants des salariés :

Madame AZOUG Lisa, Membre CSE remplaçant, collège ouvriers-employés,
Madame BAHAMADOU Ida, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Monsieur MARCHAIS Pierre, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Madame ROMERA Maëlle, Membre CSE titulaire, collège TAM, secrétaire adjoint,
Madame MARTINEZ Marie Edith, Membre CSE titulaire, collège cadres, secrétaire,
Madame GUEDES Sylvie, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorière,
Monsieur BAJON François, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorier adjoint,

Pour le délégué syndical et représentant des salariés :

Monsieur HEMME Pascal, délégué syndical CFDT, membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,

Pour la médecine du travail :

Madame DOMER Alexandra, Infirmière en Santé au Travail,

Pour le CSSCT :

Madame ISSALY Mélanie, Animatrice HSE,
Madame CATHALA Audrey, Animatrice HSE,
Monsieur DAMAS Cyril, Responsable HSE, Moyens Généraux et Infrastructures,

Pour l'employeur :

Madame CARREYRE Margaux, Responsable RH Algo,
Madame MAILLOL Gaëlle, DRH filière artisanale, représentante de l'employeur sur site, mandat permanent,
Monsieur NAVARRI Antonin, Chargé des Ressources Humaines ALGO,

Absents excusés :

Madame BOTTARO Anastazia, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés.

Ordre du jour :

Ordre du jour CSSCT :

- 1. Point sur les accidents du travail du trimestre écoulé**
- 2. Question :**
 - La porte vitrée en face du bureau SAV est bloquée depuis 3 mois, l'information a été remontée (*Philippe, Cyril, Virginie*) mais pour le moment pas de changement. Pourrait-on s'y pencher rapidement ?
- 3. Divers**
 - Présentation de Loïc ALVAREZ sur la mission de Référent Environnement
 - Validation devis grilles mezzanines
 - Discussion autour d'un sujet lié aux allergènes à la QPF

Ordre du jour CSE :

- 1. Présentation des résultats de l'Index égalité entre les hommes et les femmes, déclaration 2025 sur les chiffres de 2024**
- 2. Information chèques vacances**
- 3. Questions CSE :**
 - Suite à la question remise à l'ordre du jour le mois dernier et dont cette dernière avait initialement été posée le 26/11/24 : où en sommes-nous du sujet de la délégation des signatures ?
 - Serait-il possible d'avoir un abri pour fumer entre le stock et La Malleterie ?
 - Pourrait-on avoir des transpalettes supplémentaires dans les mezzanines ?
 - Concernant les salariés effectuant des déplacements, le délai pour prendre leurs heures de récupération peut-il être élargi ?
 - Serait-il possible d'avoir de la lumière extérieure au contrôle bijouterie matière première ?
 - Serait-il possible de prévoir l'été, une climatisation aux différentes tables de l'équipe logistique produits finis ?
 - Serait-il possible d'avoir une climatisation qui gère aussi le taux d'humidité au laboratoire ?
- 4. Divers :**
 - Communication du CA réalisé à date et communication de l'avancement qualité à date
 - Déplacement badgeuse du couloir à l'entrée principale suite mise en place du plan de circulation

Partie CSSCT :

1. Point sur les accidents du travail du trimestre écoulé

Il n'y a eu aucun AT ce trimestre ! Nous sommes à 491 jours sans AT sur ALGO, bravo à tous !

2. Question :

La porte vitrée en face du bureau SAV est bloquée depuis 3 mois, l'information a été remontée (Philippe, Cyril, Virginie) mais pour le moment pas de changement. Pourrait-on s'y pencher rapidement ?

Le point a été résolu.

3. Divers

Présentation de Loïc ALVAREZ sur la mission de Référent Environnement

Loïc ALVAREZ, qui nous a rejoint en décembre 2024 sur le poste de Coordinateur Logistique MP, s'est proposé pour assurer la mission de Référent Environnement. Pour toutes questions à ce sujet, voici donc ci-dessous ses coordonnées :

SITES PROVIDENCE & LANNOLIER
Mr Loïc ALVAREZ (service Logistique MP) l.alvarez@y-algo.com 06.23.04.82.92

Validation devis grilles mezzanines

Un devis de 9037€ HT a été validé début mars concernant l'installation de grilles en sortie du contrôle qualité PF pour neutraliser le risque de chutes de cartons. Les travaux interviendront début avril.

Cyril DAMAS indique que les travaux sont initialement prévus les 08.04 et 09.04, mais que dans la mesure du possible ils interviendront plutôt un vendredi après midi pour éviter la co-activité entre les salariés de la qualité produits finis et l'entreprise intervenante.

Discussion autour d'un sujet lié aux allergènes à la QPF

Une salariée du contrôle qualité produits finis a un suivi médical renforcé concernant des allergies à des substances ou composants de produits nettoyants, bombes aérosols désodorisantes, parfums, huiles essentielles, etc.. :

- Linalol
- Limonène
- Diméthylglutaronitrile ou méthyldibromoglutaronitrile

Récemment, des salariés de la qualité produits finis ont utilisé des huiles essentielles et cette salariée s'est isolée au second étage pour travailler, alors que son bureau se trouve initialement au premier étage.

Une discussion avec le comité CSSCT et la médecine du travail émane pour savoir comment palier à cette problématique.

Il est décidé que si des salariés ont des pathologies nécessitant l'utilisation de produits qui pourraient être néfastes pour la santé de la salariée, ces salariés doivent fournir un certificat médical ou passer une visite médicale avec la médecine du travail, afin que l'employeur puisse séparer les salariés ayant des pathologies contradictoires. Cyril DAMAS se renseigne également pour installer un purificateur d'air.

Partie CSE :

1. Présentation des résultats de l'Index égalité entre les hommes et les femmes, déclaration 2025 sur les chiffres de 2024

Toutes les sociétés de plus de 50 personnes sont tenues, chaque année au 1^{er} Mars de publier leur index Egalité Professionnelle de l'année N-1.

Cet index est composé de 4 indicateurs aboutissant à une note sur 100 :

1 – Ecart de rémunération par CSP et par tranche d'âge (valeur 40 points sur 100)

2 – Ecart de taux d'augmentations individuelles (nombre de salariés augmentés sur la période de référence H/F) – (valeur 35 points sur 100)

3 – Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité ou adoption (valeur 15 points sur 100)

4 – Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations (valeur 10 points sur 100)

Il se peut que certains indicateurs ne soient pas calculables (pas assez de représentation pour chaque sexe, par exemple, pour le premier indicateur : au moins 3 hommes et 3 femmes par classe d'âge et par CSP doivent être considérés pour être représentatif ; aussi lorsque moins de 40% de l'effectif total ne peut être étudié pour cette raison, l'indicateur est « incalculable ». Dans le calcul de l'effectif, seuls les salariés présents plus de 6 mois dans l'année sont considérés, idem, les salaires sont des salaires « reconstitués » sur 12 mois pour pouvoir être comparés ; les apprentis et contrats pro étudiants ne sont pas pris en compte.

A noter : que pour les résultats inférieurs à 75/100, l'entreprise doit mettre un plan d'actions en place pour résorber les inégalités entre Hommes et Femmes, un délai de 3 ans est accordé pour déployer ce plan d'actions, sans quoi des sanctions financières viendront s'appliquer (1% de la masse salariale brute).

Vous trouverez donc ci-après l'index d'ALGO, nous avons un **score de 89/100 contre 88/100 l'an dernier**.
Indicateur 1 : Nous gagnons 1 point sur le 1^{er} indicateur par rapport à l'an dernier 34/40 au lieu de 33/40

Indicateur 2 : Nous avons 35/35 comme l'an dernier

Indicateur 3 : Nous avons 15/15 comme l'an dernier

Indicateur 4 : Nous avons 5/10 comme l'an dernier : avec 3 femmes représentées parmi les 10 plus hautes rémunérations

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	5,7	34	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,9	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			89		100
INDEX (sur 100 points)			89		100

2. Information Chèque vacances

Le CSE ALGO a acté :

- La répartition des chèques vacances par CSP,
- La prise en compte des effectifs au 31/03/2025.

La répartition sera la suivante :

- Cadres : 285€ (- 5€ par rapport à l'an dernier) ;
- AM : 390€ (-5€ par rapport à l'an dernier) ;
- O/E : 490€ (-5€ par rapport à l'an dernier).

L'enveloppe globale est respectée à 10€ près, qui seront à la charge du CSE.
La distribution interviendra courant du mois d'avril.

3. Questions CSE :

Suite à la question remise à l'ordre du jour le mois dernier et dont cette dernière avait initialement été posée le 26/11/24 : où en sommes-nous du sujet de la délégation des signatures ?

Benjamin RANG indique qu'une réunion de finalisation doit avoir lieu le 26.03.

La délégation de signature devrait donc intervenir d'ici mi-avril.

Gaëlle MAILLOL, en sa qualité de DRH, va signer l'ensemble des documents et contrats relatifs au pôle artisanal, sauf les documents et contrats relatifs aux directeurs ALGO et directeurs d'atelier, qui seront signés par Benjamin RANG.

Serait-il possible d'avoir un abri pour fumer entre le stock et La Malleterie ?

L'installation d'un abri fumeurs n'est pas prévu.

Un abri est disponible à l'entrée principale.

Il avait été question, lors de la mise en place du plan de circulation, d'autoriser les fumeurs à utiliser la terrasse, mais cela n'avait finalement pas été validé car désagréable pour les non-fumeurs.

Pourrait-on avoir des transpalettes supplémentaires dans les mezzanines ?

Margaux CARREYRE demande quel est le besoin exact, Pierre MARCHAIS explique qu'aujourd'hui, la logistique prend les palettes de la QPF, et inversement. Le besoin serait donc d'ajouter 2 transpalettes par étage, donc 4 en tout.

Aussi, serait-il possible d'avoir un chariot comme les chariots IKEA ? il y en a un au premier étage et il en faudrait un au second étage.

Concernant les salariés effectuant des déplacements, le délai pour prendre leurs heures de récupération peut-il être élargi ?

Non, la règle est de pouvoir poser la semaine du déplacement, afin que la charge ne devienne pas trop importante sur une seule et même semaine, si le rattrapage intervient après.

Serait-il possible d'avoir de la lumière extérieure au contrôle bijouterie matière première ?

Il va être difficile de créer des ouvertures vers l'extérieur. La création de fenêtres est soumise à autorisation. En revanche, nous testons actuellement une lampe de luminothérapie au service DTAC qui avait fait la demande lors d'un précédent CSE, et Sylvie GUEDES nous informe que cela fonctionne très bien.

Serait-il possible de prévoir l'été, une climatisation aux différentes tables de l'équipe logistique produits finis ?

Le bâtiment est déjà climatisé dans son entièreté et de nouveaux blocs ont été installés l'été dernier. Nous n'allons pas installer de climatisations locales. Il faut gérer les ouvertures en fermant systématiquement les portes du quai.

Pierre MARCHAIS indique qu'il n'y a pas de climatisation au deuxième étage et que 2 à 3 personnes y travaillant systématiquement, il faudrait donc en installer une, de la même façon que celle qui a été installée au premier étage dans l'ancien emplacement L/UNIFORM.

Serait-il possible d'avoir une climatisation qui gère aussi le taux d'humidité au laboratoire ?

Margaux CARREYRE demande quel est l'enjeu ici ? Lisa AZOUG indique qu'une salariée du laboratoire souffre de saignements de nez, en dessous de 40% d'humidité.

Il faut donc se rapprocher du prestataire pour savoir ce qu'il serait possible de faire.

4. Divers :

Communication du CA réalisé à date et communication de l'avancement qualité à date

Le taux d'avancement du CA est de 94.55% par rapport au budget du T12025 du 01 janvier au 23 mars, soit 72 626 615.80€, et le taux d'avancement de la fiabilité est de 92.6%.

Déplacement badgeuse du couloir à l'entrée principale suite mise en place du plan de circulation

La badgeuse qui se situe dans le couloir va être déplacée à l'entrée principale du stock pour respecter le plan de circulation.

Information sur le rattachement hiérarchiques des fonctions RH, Finance et Informatique

Intervention de Laurent CALAQUE :

L'intégration du pôle artisanal au sein du groupe Goyard depuis le 1^{er} novembre 2024 permet d'identifier les opportunités de développer des modes de travail plus fluides et optimisés entre le siège et les fonctions support transversales au sein d'ALGO.

La direction souhaite répondre aujourd'hui à un double enjeu :

- Accélérer l'intégration et le pilotage des pratiques du pôle artisanal sur les fonctions finance, ressources humaines et informatique,
- Concentrer la Direction des Opérations sur les réflexions de stratégie et d'organisation industrielle, la gestion de la capacité et du service à la distribution, et l'animation des ateliers.

Ainsi, tout en conservant à l'identique leurs rôles, responsabilités et périmètres d'activité, les fonctions finances, ressources humaines et informatiques seront rattachées hiérarchiquement, respectivement, à la DAF, DRH et DSI du groupe Goyard.

Ce rattachement hiérarchique sera effectif au 1^{er} avril 2024.

Concrètement, cela signifie que l'animation opérationnelle et managériale de ces 3 départements d'ALGO sera assurée par les 3 membres du Comité de Direction du Groupe (DAF, DRH et DSI).

Laurent demeure bien évidemment l'interlocuteur direct et de proximité des 3 départements d'ALGO au quotidien, avec les mêmes instances et rituels locaux de pilotage de ces 3 fonctions support.

Au niveau du Pôle Artisanal, les collaborateurs des fonctions Finance et RH de chaque atelier demeurent rattachés hiérarchiquement à leur Direction d'atelier, et fonctionnellement aux Directions financières et RH d'ALGO.

Il profite donc de cette communication pour informer le CSE que, dans le même temps, Irène LAUPIN, chargée de communication interne, sera rattachée hiérarchiquement à Gaëlle MAILLOL, Directrice des Ressources Humaines d'ALGO ; Christelle PHILIPPE, trésorière et Karen PAYNE, Assistante Administrative, seront rattachées hiérarchiquement à Romain MUNOZ, Directeur Comptable et Contrôle de Gestion d'ALGO. Le service HSE quant à lui sera rattaché hiérarchiquement à Laurent CALAQUE, Directeur des Opérations du groupe GOYARD.

La prochaine réunion CSE aura lieu **le 29 avril 2025 à 8h30.**

La prochaine réunion CSSCT aura lieu **le 24 juin 2025 à 8h30.**

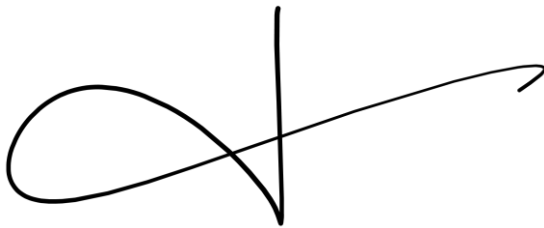
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h00.

Fait à Carcassonne

Le 25 mars 2025

Pour la société
Gaëlle MAILLOL
DRH Pôle Artisanal

Pour le CSE
Marie MARTINEZ
Secrétaire du CSE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical line extending upwards and to the right.A complex, handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

Approbation du Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

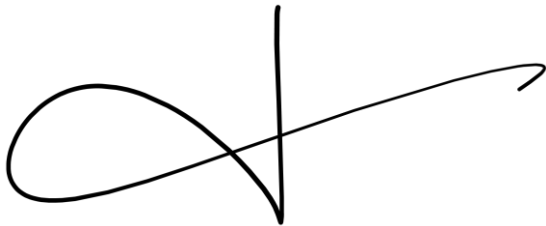
Les élus procèdent à l'approbation du Procès-Verbal de la Réunion ordinaire du Comité Social et économique de la société ALGO du 25.03.2025 :

NOMBRE DE VOTES POUR :	NOMBRE DE VOTES CONTRE :	ABSENTION :
8	0	0

Fait à Carcassonne
Le 2 avril 2025

Pour la société
Gaëlle MAILLOL
DRH Pôle Artisanal

Pour le CSE
Marie MARTINEZ
Secrétaire du CSE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.A complex, handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.